

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 28 (1940)
Heft: 5

Artikel: La garnison fribourgeoise du fort de Barraux [suite]
Autor: Parc, Yves du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA GARNISON FRIBOURGEOISE DU FORT DE BARRAUX

par le Comte YVES DU PARC.

(Suite.)

Le décompte de l'Extraordinaire des Guerres place ces trois compagnies, en 1599, à la suite du régiment des Gardes françaises, sous la dénomination de « compagnies de gens de guerre à pied, Suisses, servans à la garde du Roy ». C'est le premier embryon du régiment des Gardes suisses, qui ne sera réellement formé qu'en 1614 par Louis XIII. La première revue de ces trois compagnies fut passée hors de Paris, le 15 février 1599. Elles subsistaient, le 23 juillet 1600, sur le pied de l'année précédente. Elles participent, cette année-là, à l'expédition de Savoie et figurent avec les Gardes françaises aux sièges de Chambéry, Charbonnières, Montmélian et Conflans. Mais le décompte de l'année 1601 ne mentionne plus, sous le vocable de Gardes suisses, que les compagnies de Gallaty et de Gris-sach. Zurlauben, dont ces renseignements sont extraits¹, nous apprend seulement que la compagnie Heyd fut détachée dans les places du royaume et qu'elle existait encore, en 1619, forte de cent hommes, au fort de Barraux.

Pour préciser l'époque exacte à laquelle la compagnie Heyd vint tenir garnison à Barraux, il était naturel de s'adresser aux registres paroissiaux de cette commune, qui constituent une importante source de renseignements, en raison des nombreuses mentions des soldats fribourgeois

¹ ZURLAUBEN, op. cit., I, 193-194.

qu'ils contiennent. Mais je dois, d'abord, adresser ici mes plus vifs remerciements à M. Joseph Sadoux, l'érudit secrétaire de la mairie de Barraux, qui m'a beaucoup facilité leur dépouillement. Ils ne commencent, hélas, que vers 1608 et sont assez incomplets au début. Ce n'est, d'ailleurs, que le 19 février 1612, qu'il y est, pour la première fois, question de la compagnie fribourgeoise: « Georges Dubois, dit Cicote, Suisse en la compagnie de M. Heid » est parrain avec dame Barbe de Montfalcon, dame du Gayet, de Georges, fils de François Bert et de Catherine Craud¹.

Mais une autre source nous a permis de fixer, d'une manière plus précise, l'époque de l'installation de la compagnie à Barraux: c'est la série des protocoles des notaires de Barraux, que l'inépuisable amabilité de M. Letonnellier, archiviste départemental de l'Isère, m'a permis de consulter avec beaucoup de facilité².

Les protocoles de 1600 et 1601 sont muets sur la compagnie Heyd et celui de l'année 1602 n'est malheureusement pas parvenu jusqu'à nous. Par contre, le suivant nous apprend que, le 17 août 1603, « noble Hulman Hayd, capitaine de la compagnie des Suisses au fort de Barraulx, Noble Philibert Hayd, Capitaine Enseigne, et Noble Nicolas Erhard, de lad. compagnie » sont présents et signent au contrat de mariage passé entre « honeste François Michel, de Saint Poinct en Franche Compté³, soldat en la compagnie de M. Heid » et Madeleine Piron, de Barraux⁴.

¹ A.D.I. III-E. 4841. Il signe tantôt « Görg zum Holtz » (f° 9 v°), tantôt « George Du Boys » (f° 19).

² Mathieu Charbonneau (1600-1633), A.D.I. III-E. 4835 à 4852. Ennemond Dumollard-Crozet (1621-1664), 4853 à 4878. Charles Dumollard (1651-1697), 4879 à 4916. François Dumollard (1702-1726), 4917 à 4933. Joseph Bravet (1730-1768), 4794 à 4807, et François Genton (1752-1791), 5007, jusqu'à l'année 1755. Burlet (1743-1749), 1248.

³ Un faible pourcentage d'*étrangers* était toléré dans les troupes suisses.

⁴ A.D.I. III-E. 4837, f° 26,

Mais, même en tenant compte de la rudesse des mœurs de la soldatesque d'alors, ce mariage n'eut pas lieu au débotté. Il est donc raisonnable de supposer que la compagnie résidait au fort depuis quelque temps déjà. Il semble, de plus, que, vu son grand âge, le vieux colonel Hayd ne soit jamais venu à Barraux et se soit borné au commandement nominal de la compagnie, le commandement effectif étant exercé par Ulman Heyd, son fils naturel, qui sera légitimé en 1611 ¹.

Deux des petits-fils du colonel, Adalbert et Guillaume Heyd, apparaissent à la compagnie, respectivement en qualité de lieutenant et d'enseigne en 1609: le 9 mars, ils signent avec « Antoine Charrière, dict le sergent la Mignarde, de la garnizon de Barraux », au contrat de mariage passé entre « Pierre Tercy, de Vuadenz, Canton de Fribourg, diocèse de Lozanne » et Suzanne Chaix ².

Adalbert et Guillaume Heyd étaient fils de Josse de Lanthén-Heyd, l'un des nombreux enfants du colonel Heyd ³, qui ne se maria pas moins de six fois, et qui mourut, d'ailleurs, à Fribourg, en décembre de cette même année 1609 ⁴.

A partir de 1610, malgré deux protocoles égarés ⁵, les actes concernant les soldats suisses deviennent plus nombreux: mariages, obligations, transports, prêts, etc. On y relève les noms de Jean Jaccotet, de « Challens au pays de Fribourg » (Echallens), Jean Varidel, de Moudon « seigneurie de Berne », Abraham Moralet, d'Orbe, Rollet Roux, « du Chastelard au quanton de Frybourg », de Pierre Planer ou Plagnier, de « Chvachebour en Suysse » (Schwartzembourg), Georges du Bois, Jean Rigal, Claude du Pasquier, Antoine Lombard, Guilhaume Guybaz et Jean Page, du

¹ Archives de l'Etat de Fribourg (A.E.F.), Rathserkanntnuss-Buch (R.E.B.), 1609-1618, f° 435 v°, 26 mai 1611.

² A.D.I. III-E. 4840, f° 37.

³ D.H.B.S., IV, 453.

⁴ A.E.F., Besatzungsbuch (B.B.).

⁵ Ceux de 1612 et 1613.

canton de Fribourg¹, Elye Champon, Claude Motta, Gaspard Palléon, Jacques Bonjour, Pierre Tercy et Jean Bummand².

Le 4 juin 1612, Marie Comte, fille de Jacques Comte, de Romont, « ressort de Frybourg », soldat de la compagnie, épouse un jeune homme de la localité voisine, Philibert Rybon, de Chapareillan. Le 1^{er} décembre 1616, Jacques Comte reçoit quittance de son gendre pour la dot de sa fille, qui se composait de « quarante troiz escus quatre solz, vallant cent vingt neuf livres tournoyzes quatre solz, une robbe et une cotte de bon drap de colleur, deux arches de sappin fermant à la clef, une houlle de fer contenant environ cinq escuelles et une cuiller de fer »³.

Ulman Heyd commanda la compagnie jusqu'à sa mort. Le 11 juin 1614, il paye quarante ducats à Rollin Gros, dit le capitaine Merlin, pour le compte de Claude de La Vigne, absent, capitaine de Rieux, en Bretagne, dont vingt résultaient d'un prêt fait par Merlin à La Vigne, et les vingt autres « pour despenz faitz par led. La Vigne au logis dud. capitaine Merlin ». La quittance passée à cette date à Barraux, par Merlin à Heyd, fait mention de deux actes passés entre La Vigne et Heyd, l'un à Paris, devant Thernolun et Traversier, notaires au Châtelet, le 22 mai 1612, et l'autre à Barraux, devant Mathieu Charbonneau le 28 décembre 1612. Mais le protocole de 1612 manque, aussi, ne peut-on que présumer que Heyd ait été redevable d'une somme au moins égale à Claude de La Vigne, et peut-être depuis la campagne de 1594-1595 du régiment de Lanthen-Heyd en Bretagne⁴.

Ulman Heyd signe, le 19 janvier 1620, au contrat de

¹ A.D.I. III-E. 4840 f° 182, 4841 f° 5 v°, 9 v°, 19, 131, 133 et 4842, f° 34 v°.

² A.D.I. III-E. 4853 f° 15 v°, 4856 f° 14 et 79, 4857 f° 6, 7 et 26, 4858 f° 48 v°, 94 et 129, 4860 f° 11 v°, 4861 f° 10, 17 v°, 20 v°, 31, 124 et 132 v°, et 4864 f° 50.

³ A.D.I. III-E. 4841 f° 287 volant.

⁴ A.D.I. III-E. 4841 f° 37 volant.

mariage d'« honeste Claude Motta, fils naturel et légitime de feu Michel Motta, de Pontau, bailliage de Montagny, Diocèse de Fribourg (sic), soldat pour Sa Majesté au fort de Barraulx, en la compagnie de Monsieur le colonel Heid »¹.

Les 17 et 18 septembre 1620, Abel de Bérenger, seigneur de Morges, gouverneur de Barraux, de la ville de Grenoble et du bailliage de Graisivaudan, et Jean Bachellier, seigneur de Montigny, ingénieur ordinaire du roi et contrôleur général de ses fortifications en Bresse et Dauphiné, passent avec Jean Baulme, maître-charpentier et maçon à Barraux, un « Marché pour le Roy », où il est question de nombreuses réparations à faire au fort, entre autres :

« ...pour recouvrir les ayzances au quartier des Suisses, « sera nécessaire employer huit douzaines d'ardoyzes et « une pièce bois chêne, parce que la pièce qui porte tout se « trouve rompue et ce, en attendant qu'on le fasse à neuf »².

Le 8 juillet 1626, Jacques Bulle, soldat de la compagnie, achète un lopin de terre³, et se marie le 20 avril 1627⁴. Dans les deux cas, Ulman Heyd, son capitaine lui sert de témoin.

Le 20 juillet 1627, nous trouvons quelques intéressants renseignements dans le « testament de honeste personne Albrecht von Gugelberg, Bourgeois de la Ville de Fribourg, enseigne estably pour le service du Roy de France et de Navarre en la compagnie de Monsieur le coronnel Hayd, au fort de Barraulx, Pays de Dauphiné, Lyon et Grenoble »⁵.

Bien que l'orthographe « Gugelberg », employée par le notaire, soit parfaitement conforme à celle de la signature

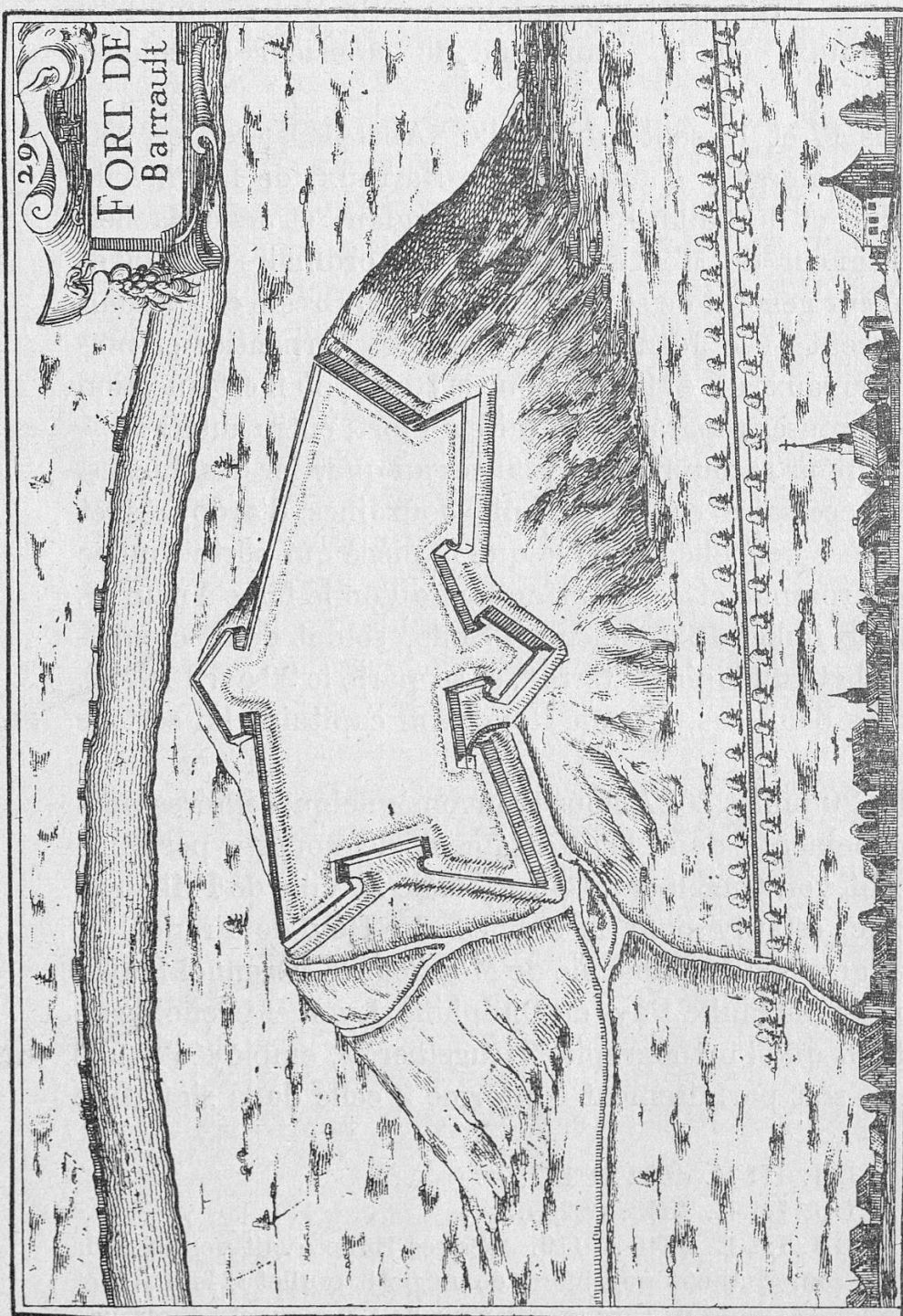
¹ A.D.I. III-E. 4832 f° 137 v°.

² A.D.I. III-E. 4843, f° 285.

³ A.D.I. III-E. 4846 f° 119. Jacques Bulle avait vendu pour 24 livres « une jument poil blanc et un petit mullet », le 6 juillet 1623, à noble David de Gerbes, seigneur de Grignon, et acheta une vigne à Aymé Neyret, le 7 janvier 1625 (A.D.I. III-E. 4855 1^o part. f° 61 et 2^o part. f° 52 v°).

⁴ A.D.I. III-E. 4847, f° 58.

⁵ A.D.I. III-E. 4847 f° 122.



Plan du fort de Barraux.

Extrait de « Plans et Profilz des principales villes et lieux considérables de France... 2^e partie » par Nicolas Tassin, géographe ordinaire du roi, « chez N. Bérey, enlumineur de la Reyne, au bout du Pont neuf, proche les Augustins, aux deux globes, Paris, 1652 ».

du testateur, je crois qu'il faut voir là, un membre de la famille fribourgeoise de Guglenberg.

Le 5 mai de l'année précédente, « Albrecht de Goguelberg » avait assisté au mariage d'un de ses soldats, Claude Montane, en même temps que « noble Reyff » et « Johnes Lenzburger », et il signe: « noble de Gugelberg »¹.

Guglenberg fait des legs à toutes les églises et couvents de Fribourg, ainsi qu'à l'hôpital. L'église de Barraux n'est pas oubliée, non plus. Chacun des huit filleuls, qu'il a dans la région, recevra une pistole. A son cousin Daniel Daguet, il laisse 100 livres, les meubles qu'il lui avait confiés et une obligation de 800 livres sur honnête Martin Boccard. Vingt livres à son « esquadde » (escouade). A son lieutenant Philippe Chollet, sa « grande espée noyre ». Il partage ses bas d'étamine entre Daniel von der Weydt, qui est officier de justice de la compagnie, Marmey, son fourrier, Jean Lentzbourg et Claude Savin. A son cousin Jean Reyff, son meilleur habit. A Jean Guybère, son fourbisseur, une paire de chausses, haut et bas. A Pierre Piolley, un habit « tout complaict », avec un manteau pareil. A Rouillet Roux, son habit d'hiver jaune. A Suppey, son havresac. Enfin, il institue comme héritiers universels: « noble Ulman de Lanthen, dict Heyd, seigneur de Cugy, capitaine de trois cents hommes suisses establys pour le service du roy de France et de Navarre à Lyon, au gouvernement de Barraulx et dans la garnison de Grenoble en Dauphiné, et sa légitime épouse Magdelleyne Reef, sa cousine ».

Ce testament m'amène à noter qu'à cette époque, la compagnie, qui, lors de la paix de Vervins, avait été réduite à cent hommes, avait dû retrouver, pour quelque temps, son effectif primitif de trois cents hommes. De plus, si Barraux était sa garnison principale, elle avait des détachements à Lyon et à Grenoble. La seule pièce que nous ayons pu retrouver, quant à ces détachements de Lyon et

¹ A.D.I. III-E. 4856 f° 79.

de Grenoble, et aux séjours qu'Ulman Heyd aurait pu faire dans ces deux villes, est l'acte de baptême de son fils François-Nicolas, le 28 juin 1624, en l'église St-Hugues de Grenoble¹. Ulman Heyd y est désigné: « noble Udelric Hay, colonnel des centz Suisses entretenus à Grenoble ». François-Nicolas eut pour parrain et marraine: François, comte de Sault, lieutenant général, pour le roi en Dauphiné, et Madeleine Allemand de Pâquiers².

Le 7 janvier 1628³, Ulman Heyd vend une obligation de 12 700 livres, sur divers particuliers, à Melchior Brun, conseiller du roi, receveur général des tailles en Dauphiné.

Les registres paroissiaux de Barraux nous apportent aussi des renseignements sur Heyd et, en particulier, sur plusieurs membres de sa famille, qui ne sont pas connus des généalogies fribourgeoises. Il est plusieurs fois parrain avec ses filles Jeanne, Anne-Marie et Barbe-Antoinette, de 1625 à 1629. Son fils Charles est baptisé à Barraux le 14 août 1625 et y est enterré le 16 novembre de la même année. Son fils, Jean Ulman y est baptisé le 15 mai 1628. Son fils François y meurt de la peste: il fut enterré le 29 août 1628, aux côtés de son frère Charles, dans la chapelle de Bellecombe de l'église de Barraux⁴.

De 1628 à 1630, la peste ravageait, en effet, la contrée et n'épargna pas la compagnie. Les registres paroissiaux rapportent alors de nombreux décès parmi les Suisses, et Ulman, lui-même, ne devait pas échapper à ce sort cruel. Le 5 juin 1630, sentant sa fin prochaine, il passe une procuration générale au secrétaire de sa compagnie, Jean Fleuriet, pour l'entretien de celle-ci, lui donnant pouvoir de recevoir toutes sommes du trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, et de gérer toutes ses affaires, en général. Philippe

¹ Archives municipales de Grenoble (A.M.G.), G.G. 33 f° 19 v°.

² Il épousa, plus tard, Béatrix de Reynold, fut bailli d'Attalens, en 1657, et mourut en 1658 (D.H.B.S., IV, 453).

³ A.D.I. III-E. 4847, f° 173 v°.

⁴ Archives municipales de Barraux (A.M.B.), registres paroissiaux (R.P.).

Chollet, lieutenant, et Jacques Villiet, sergent de la compagnie, tous deux bourgeois de Fribourg, ainsi qu'un soldat du nom de Johan Schuler, signent, en qualité de témoins, au bas de cet acte, qui est passé au fort « dans le lousis dud. capitaine »¹.

Le 8 juin, continuant à mettre ordre à ses affaires, Ulman Heyd reçoit quittance de son neveu « noble Guillaume Heid, du Grand Conseil de la ville de Fribourg » pour « plain total et enthier paymentz de ses payes et appointementz à luy deubz par le coronnel Heid, en sa qualité de capitaine enseigne dudict sieur au fort de Barraulx, de tout le passé jusques à la fin du mois de may dernier incluzivement ». A côté de témoins que nous connaissons déjà: Philippe Chollet, lieutenant, Jacques Villiet, sergent, et le soldat Johan Schuler, on trouve les noms de deux appointés: Jean Triollet et Claude Haase, que le notaire appelle Claude Lièvre².

Le 12 juin 1630, Ulman signe encore une quittance³, puis son état s'aggrave et il ne tarde pas à mourir. On l'enterre le 30 juin dans la chapelle du St-Rosaire de l'église de Barraux⁴.

Le 20 juillet 1630, un soldat de la compagnie, du nom de François Chollet, ayant remis à messire Prosper de Pilla, prieur commandataire du prieuré de Barraux, une somme de 156 livres tournois, de la part de son défunt capitaine, pour être employée à une fondation de messes à perpétuité, devant être dites le samedi de chaque semaine dans les chapelles de St-Antoine et du St-Rosaire de l'église

¹ A.D.I. III-E. 4848 f° 63 v°. Jean Fleuriet était déjà mentionné comme secrétaire d'Ulman Heyd, le 17 janvier 1614 (A.D.I. III-E. 4841, f° 5 v°), lors du mariage d'un soldat suisse, nommé Pierre Planer. Philippe Chollet, dont la signature apparaît pour la première fois, est déclaré illettré, le 11 juin 1614 (A.D.I. III-E. 4841, f° 37 volant), étant déjà lieutenant de la compagnie.

² A.D.I. III-E. 4848 f° 66.

³ A.D.I. III-E. 4848 f° 70.

⁴ A.M.B. R.P.

de Barraux, cette somme est convertie en une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 6 sols ¹.

Enfin, dernier acte concernant les Lanthen-Heyd à Barraux, le 3 septembre 1630 ², Madeleine Reyff, Dame de Cugy, veuve d'Ulman s'engage à payer au nom de son mari, à M^e Ennemond du Mollard Crozet, notaire et rentier « du seigneur président de St-André et du seigneur Baron de Passins », une somme de 1434 livres 52 sols, due pour fourniture de blé et de vin faites à la compagnie. Elle est assistée de Philippe Chollet et d'André Fleuriet, et de son gendre Philippe d'Estavayer, seigneur d'Aumont. Une note marginale, portant la signature: « Maddle Reiff », indique que ce paiement à été soldé le 25 avril 1632.

(A suivre.)

¹ A.D.I. III-E. 4848 f^o 86.

² A.D.I. III-E. 4848 f^o 122 v^o.

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

16, RUE DE ROMONT, 16
F R I B O U R G

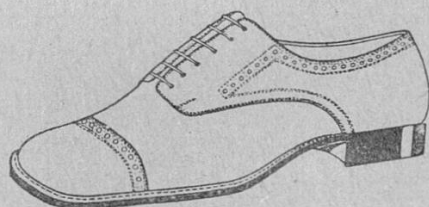
LITTÉRATURE GÉNÉRALE
NOUVEAUTÉ-THÉOLOGIE
DROIT —:— SCIENCE

RÉPARATION DE PLUMES RÉSERVOIR
5-6

LE CHOIX

DES PÈRES

MARQUES

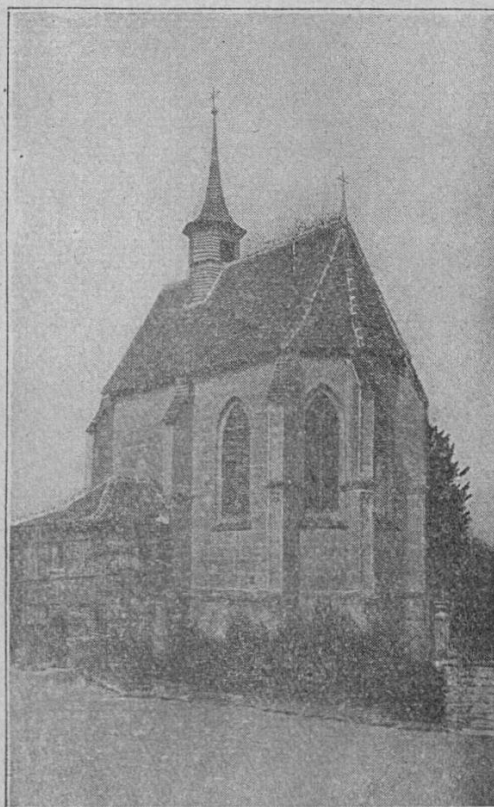


CHAUSSURES
DOSSENBACH
MAISON DE CONFIANCE
FONDÉE EN 1881

5-6

S. Glasson, Bulle

:~: Photographe-Paysagiste ~:~:



Tous travaux concernant
3-3 la photographie

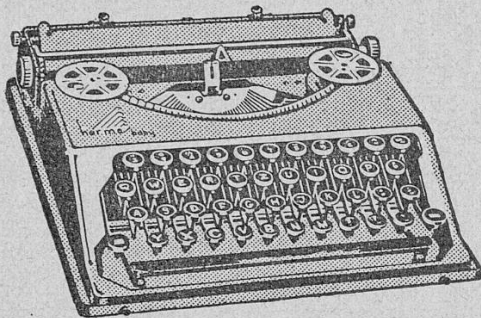
LE **G A Z**

LES USINES A GAZ **SUISSES**

INDUSTRIE
LOCALE

INDUSTRIE
NATIONALE

5-6



Machines à écrire
suisse

HERMES

BABY . . Fr. 160.—

2000 . . Fr. 360.—

Div. modèles
Standard

PAPETERIE J. C. MEYER - FRIBOURG

PAUL MEYER Succ.

5-6

Rue des Epouses 70

TÉLÉPHONE 97

Atelier de
spécial
réparations pour
machines à écrire. Travail
soigné et service rapide.
Location (Tel. 97)
Occasions
Reprise

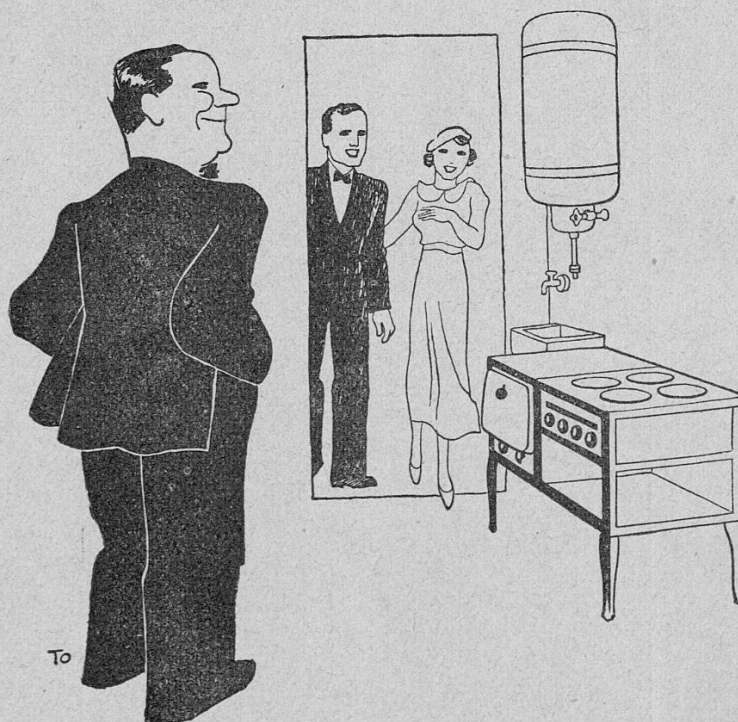
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Production et distribution d'énergie électrique

Cuisine électrique.

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tout devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises. 5-6



Banque Populaire de la Gruyère
BULLE

Fondée en 1854

Capital Fr. 1000 000.—

Garde de titres; location de casiers dans la chambre forte

Gérance de fortune

5-6

Achats et ventes de valeurs — Renseignements financiers

DE
VILLARS

CHOCOLAT CACAO
BISCUITS THE
TALISMALT CAFE

CHOCOLAT
VILLARS



FRAGNIÈRE FRÈRES



ABBÉ PAUL CHATTON

AUX PAYS DE LA BIBLE

*Un volume grand in-8°. 294 p.
richement illustré*

Fr 4.50



EDITEURS



BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL: fr. 30.000.000.—

■ GARANTIE DE L'ÉTAT ■



*Agences : St-Pierre à Fribourg,
Bulle, Châtel-St-Denis, Chiè-
tres, Domdidier, Estavayer-le-
Lac, Farvagny-le-Grand, Mo-
rat, Romont, Tavel.*



*87 Correspondants
d'Epargne
dans les principales localités
du canton
de Fribourg.*



**Traite toutes les opérations de banque
aux meilleures conditions**

5-6

**Les opinions émises dans la revue n'engagent que
les auteurs des articles.**